

p. 5

Restauration scolaire

"Une réorganisation du service de portage de repas avec un objectif de qualité qui reste une priorité"



p. 4

Service technique



p. 10

Services aux seniors



p. 8 et 9

Service Enfance et Jeunesse



Sommaire en images



p.3

Économie

- L'installation d'entreprise pour un développement économique du territoire.
- Gers Numérique, le très haut débit pour tous les Gersois au plus tard en 2017.



p.4

Voirie

- Une intervention rapide suite aux intempéries.
- Une équipe technique, un gain de temps, des services mutualisés et professionnels.

Affaires scolaires



p.5

Affaires scolaires

- Restauration scolaire
- "Une réorganisation du service de portage de repas avec un objectif de qualité qui reste une priorité".



p.6

Animations touristiques

Carte touristique



p.7

Animations touristiques

Événementiels



p.8

Enfance et Jeunesse

- Le Projet Éducatif De Territoire.
- Temps d'Activités Péri-scolaires.



p.9

Enfance et Jeunesse

- Contrat CAF
- Nouvelle organisation ALAE / Garderies



p.10

Services aux seniors

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), un service public de proximité pour une politique d'action sociale territoriale



p.11

L'équipe communautaire

- Les conseillers communautaires d'AAG

Edito

La réforme territoriale est de nouveau d'actualité. Le projet de loi portant sur la "Nouvelle organisation territoriale", prévoit la poursuite du regroupement des communes pour disposer au 1^{er} janvier 2017 d'intercommunalités dont la taille pourrait atteindre 20 000 habitants. Notre Communauté de Communes compte actuellement 7 600 habitants, elle sera 3 fois plus grande demain si cette loi est adoptée. Ce changement d'échelle interroge tous les élus en particulier les élus des communes rurales.

Comment vont se définir ces nouveaux territoires ? Comment vont-ils ensuite fonctionner ? Ce seuil sera-t-il conservé ? Le débat est lancé.

Du fait de l'augmentation de dépenses de fonctionnement (liée à l'application des nouveaux textes) et la baisse des dotations de l'État, l'élaboration du budget 2014 a été difficile pour notre

Communauté de Communes. L'augmentation des impôts a été inévitable mais dans le même temps, le conseil communautaire a pris des décisions pour réduire les dépenses : limitation des investissements, réorganisation de certains services. C'est ainsi que la nouvelle organisation de la restauration scolaire a été mise en place à la rentrée de septembre avec un double objectif : optimiser la production des repas tout en préservant la qualité. Lorsqu'ils ne sont pas préparés sur place, les repas sont livrés chauds prêts à être consommés par les enfants.

Le conseil communautaire poursuivra ces efforts en continuant d'examiner chaque dépense, la difficulté étant de trouver le bon équilibre entre le maintien de services utiles à la population et la nécessaire baisse des charges de fonctionnement.

La Présidente, Céline Salles

- Directeur de publication : Céline Salles
- Rédacteur en chef : Annie Bourdallé
- Réalisation et rédaction d'une partie des articles : Commission Communication de la Communauté de Communes
- Secrétariat rédaction : Service communication
- Imprimerie Images Tarbes 65000
- Impression sur papier recyclé, avec encres végétales

Rédaction d'une partie des articles, mise en page :
Agence de communication populaire Popkom
30 rue Maréchal Joffre 65700 Maubourguet
contact@agencepopkom.fr
09 54 03 45 67 - www.agencepopkom.com

L'installation d'entreprises

pour un développement économique du territoire

La Communauté de Communes réfléchit à la possibilité de rendre son territoire plus attractif pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises. Cet apport économique permettra la création de nouveaux emplois et incitera de nouvelles familles à s'installer dans nos communes. Ces nouvelles populations contribueront au maintien des services publics existants y compris les écoles. Par un effet de ricochet, ces nouveaux arrivants faciliteront le développement du tissu artisanal et du commerce local.

Comment mettre en œuvre le maintien des entreprises sur notre territoire et comment en attirer de nouvelles ?

En leur proposant des infrastructures de service nécessaires à leur développement, du foncier disponible, le très haut débit qui est en plein déploiement dans le département porté par GERS NUMÉRIQUE et une offre énergétique alternative maîtrisée.

C'est à partir de ce constat que nous avons fait le choix de demander à un bureau d'études (APYGEC/ESOPÉ), d'établir un diagnostic partagé sur les thématiques Énergie et Environnement afin d'engager le territoire vers une recherche d'autonomie ou de valorisation énergétique alternative.

Cette démarche innovante et participative est menée par Astarac Arros en Gascogne en collaboration avec les Ser-

vices de l'État, les Agences Publiques, les organisations professionnelles et les acteurs locaux.

Une première réunion s'est tenue le 4 février 2014 à Saint-Martin.

Elle a permis de dresser un inventaire des attentes de chaque acteur local en termes de pratiques environnementales et de diagnostic pour les améliorer. Le 1^{er} juillet 2014, à Saint-Martin, lors de la deuxième réunion, les participants ont convenu d'un élargissement du périmètre géographique et thématique de l'étude. Les territoires voisins sont associés à la réflexion. La question économique est centrale, l'environnement, l'eau et l'énergie sont considérés comme des ressources indispensables aux activités agricoles, industrielles et de services. Le caractère participatif de notre

démarche permet de construire un projet commun par la mise en place de règles communes et acceptées par tous.

La table ronde s'est exprimée sur des éléments techniques afin de créer un projet économique de redynamisation du territoire, avec une mise en avant des thèmes tel que l'énergie, le climat et l'eau ainsi que la compétitivité et l'attractivité économique qui peuvent s'articuler avec des notions de solidarité sociale.



ZA Villecomtal : terrains à vendre à partir de 8€ le m²

GERS NUMÉRIQUE

Le très haut débit pour tous les Gersois au plus tard en 2017

Avant fin 2017, 60% des Gersois seront directement raccordés à la fibre optique, les infrastructures Wifi existantes seront améliorées et leur débit sera multiplié par 10. Dans les zones où les abonnés ne bénéficieront toujours pas d'un débit au moins égal à 8 Mégas, ils pourront prétendre à une subvention allant jusqu'à 400€ pour leur permettre de se procurer un équipement satellitaire.

Une subvention pour l'achat et l'installation d'un kit internet satellitaire.

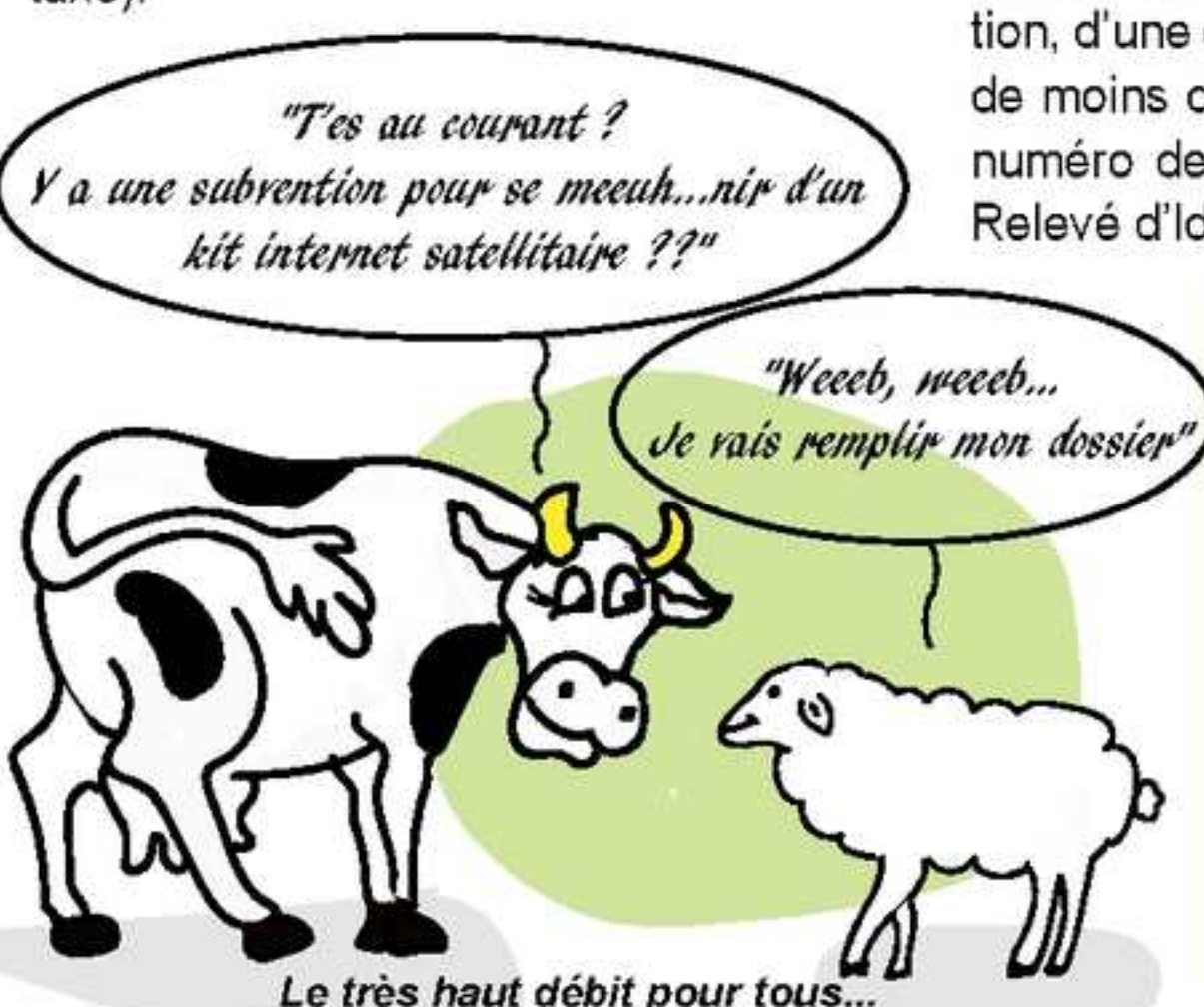
Cette subvention s'adresse aux particuliers et aux entreprises :

- qui ne disposent pas déjà d'un débit d'au moins 8Mb/s,
- qui sont en dehors des zones où sera déployée la fibre optique (communes entièrement fibrées et sous-répartiteurs bénéficiant du Plan de Montée en Débit),
- qui ne sont pas couverts par les infrastructures Wifi qui doivent bénéficier d'investissements de montée en débit,
- qui n'ont pas déjà bénéficié de l'aide du présent "Plan Très Haut Débit par Satellite".

Il faut que ces 4 conditions soient réunies pour bénéficier de cette aide destinée à financer l'achat et l'installation d'un "kit internet satellitaire".

Cette subvention laisse à la charge de

l'utilisateur 150€ et couvre toutes les dépenses éligibles avec un maximum de 400€ par foyer, sans toutefois dépasser le montant des frais réellement engagés par le demandeur (pour les entreprises, la subvention est calculée sur la base hors taxe).



Le très haut débit pour tous...

Quelles sont les démarches pour bénéficier de cette subvention ?

Pour en bénéficier, il faut adresser une demande de subvention à Gers Numérique accompagnée d'une copie de la facture d'achat du kit et de son installation, d'une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois faisant apparaître le numéro de ligne fixe concernée et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Il est conseillé aux demandeurs de solliciter l'analyse de leur situation par Gers Numérique avant de s'équiper (05.31.00.46.90).

**Envoyez votre dossier complet à Gers Numérique
BP 505456
32021 Auch cedex 9**

Voirie : une intervention rapide suite aux intempéries

Le dimanche 25 mai 2014 en début de soirée, un violent orage avec beaucoup de grêle a touché les communes de Saint Michel, Montaut d'Astarac, Sauviac, Sainte-Dode, Sarraguzan, Lagarde-Hachan et Saint Elix Theux. Thérèse Bourgès, maire de la commune de Saint Michel revient sur cet épisode tragique.

"Saint-Michel comme plusieurs autres communes d'Astarac Arros en Gascogne a subi en ce début de soirée, un violent orage avec beaucoup de grêle.

En un laps de temps très court, un ruisseau d'ordinaire si paisible s'est transformé en "un torrent". Les riverains de la "Bourgade" se sont retrouvés inondés. Très impressionnés, ils ont découvert la route communale complètement ravagée par l'inondation causée par la grêle. Le bitume a été soulevé, de gros cailloux ont traversé la route...

Jean Pierre Pujol, Président du Conseil Général et Francis Dupouey, Conseiller Général ont constaté les dégâts. Très vite, Manuel Da Costa, technicien des routes du SIVOM a fait le tour de toutes les communes sinistrées pour évaluer les travaux. Le SIVOM est intervenu à Saint Michel dans les deux

jours qui ont suivi pour faire un revêtement provisoire. Les dégâts étant très localisés, les communes n'ont pu être classées en catastrophes naturelles."



AVANT



APRÈS

L'ensemble des travaux réalisés sur la voirie d'intérêt communautaire sont délégués au SIVOM Miélan-Marcillac

Une équipe technique, un gain de temps, des services mutualisés et professionnels

La Communauté de Communes AAG a la compétence scolaire : gestion et entretien des 17 écoles du territoire. Le service logistique d'AAG intervient dans les différents établissements pour la réalisation des divers travaux demandés par les équipes d'enseignants. Selon l'urgence et les compétences requises, la Communauté de Communes fait également intervenir des artisans locaux.

Un fort partenariat entre Communes, Enseignants et Communauté de Communes.

C'est lors de la réunion de rentrée scolaire entre élus et enseignants, que le fonctionnement interne à la Communauté de Communes est expliqué et rappelé : inscription, subventions... En cours d'année les travaux sont signalés par échanges de mails ou de documents complétés par les enseignants. Après discussion et validation des demandes, AAG prend en charge les travaux.

Travaux réalisés à l'école maternelle et élémentaire de Miramont d'Astarac



Installation de baguettes de bois pour afficher et éviter les punaises sur les murs.

Différents travaux ont été réalisés : le remplacement des tôles du préau par des tôles "ondulines", l'installation de l'école numérique. Grâce au partenariat avec la Commune de Miramont d'Astarac, les peintures intérieures des salles de classes ont également été refaites.

D'autres travaux ont été réalisés dans les écoles de Villecomtal sur Arros, Saint Michel... (transport du matériel technique mutualisé pour toutes les écoles : chaises, tables...)

POUR EN SAVOIR +

Qu'est-ce que l'école numérique rurale ?

C'est l'installation d'un Tableau Numérique (TBI) et de 10 ordinateurs portables mis à disposition des élèves pour travailler en interaction avec l'enseignant prioritairement en cycle 3. AAG compte 6 classes numériques : Villecomtal sur Arros, Montégut Arros, Manas Bastanous, Laguian Mazous et Miramont d'Astarac.

Quelques chiffres

17 écoles | 460 élèves | 23 enseignants | environ 50 agents

Restauration scolaire

"Une réorganisation du service de portage de repas avec un objectif de qualité qui reste une priorité"

Confrontée aux réalités économiques du moment, la Communauté de Communes a décidé d'optimiser à moyens humains constants la production des repas destinés aux élèves. Actuellement, nous avons neuf sites de production dont quatre avec portage pour huit cantines satellites*. Les prix de revient des repas varient de 5,80€ à 11,80€ pour les unités les plus petites. Après analyses des capacités de production, des possibilités d'harmonisation et de l'économie générée, les élus ont décidé de ramener à cinq le nombre de sites de production. Les cantines sont maintenues dans toutes les écoles avec portage pour douze d'entre elles.

Rencontre avec Chantal Vacher, Responsable du Service Affaires Scolaires et Restauration

Comment assurez-vous le respect des normes qui reste votre première priorité ?

La Communauté de Communes doit respecter la liaison chaude : le maintien des plats chauds à 63° et des plats froids entre 4 et 6°. Les produits sont posés à température demandée dans les "bacs gastro", puis dans des conteneurs isothermes. Les agents préposés contrôlent la température notée sur papier, au départ en cuisine et à l'arrivée, comme l'exige le protocole. La qualité pour le portage en liaison chaude est identique à celle exigée sur site.

Garantir la qualité des repas, est aussi une priorité pour la CCAAG, quel est votre secret ?

Aujourd'hui, tous les restaurants scolaires s'inscrivent dans une démarche de qualité. 70% des repas sont fabriqués avec des produits locaux et 50% avec des produits Bio (les huiles, le sel, les farines...) Appuyées par le GAB 65 (Groupement de l'Agriculture Biologique des Hautes Pyrénées), les cuisinières bénéficient de journées de formation et de différentes

rencontres collectives pour élaborer les repas ensemble, échanger autour des plats, des recettes...

Votre démarche circuit court est-elle une volonté de maintenir l'emploi et le développement économique ?

Tout à fait, la réorganisation du service portage de repas en restaurant scolaire a renforcé les équipes existantes. Les cuisinières sont en binôme et la plupart des agents, des anciennes cuisines de production, travaillent sur les nouveaux

sites. L'achat des matières premières auprès des producteurs locaux est aussi un moyen de développer et de valoriser le tissu économique du territoire pour s'inscrire dans une démarche humaine, durable et solidaire.

POUR EN SAVOIR +

Nouvelle organisation

(Hors ajustements de dernière minute)

Villecomtal : (116 repas) desservira Montégut (16) | Haget (23) | Aux-Aussat (10) Laguian (19) | Ste Dode (20) | Manas Bastanous (12) = 100 repas portés

Miramont : (44 repas) desservira Labéjan (12) | Clermont-Pouyguillès (19) = 31 repas portés

St Elix Theux : (28 repas) desservira Lagarde-Hachan (14) | Montaut (21) = 35 repas portés

St Médard : (35 repas) desservira Berdoues (20) = 20 repas portés

St Michel reste cuisine autonome pour ses 42 couverts, pas de portage.

Le coût d'un repas s'élève à 2,80€ par élève (prix correspondant au coût d'achat des produits consommés). L'économie générée est d'environ 140€ par jour d'école, soit 20160 € par an.

Cantine satellite : cantine bénéficiant du portage*



Saint Médard : chargement des repas confectionnés à la cuisine sur place, livrés à l'école de Berdoues



Saint Médard : la température des repas est mesurée avant le départ et à la réception des conteneurs. Livraison à l'école de Berdoues

Et si on découvrait AAG en se promenant...

Dans le but de promouvoir et de faire découvrir le territoire, la Communauté de Communes s'est engagée dans l'entretien et la promotion de sentiers de randonnée qui sillonnent le territoire. Partez vite à la découverte du sentier des 3 églises à Manas Bastanous/Mont de Marrast, du sentier de Laredaou à Ponsampère ou encore du sentier du Moulin à Idrac-Respaillès...

Retrouvez les sentiers de randonnée balisés et entretenus régulièrement par les agents de la Communauté de Communes. Des plaquettes de communication avec les cartes, les parcours, la liste des producteurs locaux, les restaurateurs, les hébergeurs, le patrimoine local et les activités diverses sont à votre disposition dans les Mairies, les Offices de Tourisme, à la Communauté de Communes... Afin de promouvoir le territoire et de le faire découvrir, ces kits de randonnée ont été distribués gratuitement à l'ensemble des hébergeurs de la CCAAG.

Également en ligne : www.cdcaag.fr

Carte réalisée par le Service Communication de la CCAAG



Agenda des animations portées par AAG



Noël Bleu

Mercredi 10 décembre 2014, la Communauté de Communes AAG invite toutes les personnes âgées des 37 communes pour une journée intergénérationnelle où petits et grands se retrouveront autour d'un après-midi thé dansant et d'un goûter.



Retour sur les événements 2014



Journée de présentation dédiée aux Conseils Municipaux

Plus d'une soixantaine de Conseillers Municipaux se sont retrouvés autour de tables rondes dont les thèmes étaient "l'Intercommunalité", "les Finances", "l'Action Sociale" afin de mieux comprendre les enjeux de la CCAAG...



La journée s'est terminée par la visite des structures intercommunales : les sièges sociaux, le groupe scolaire et la cantine de Villecomtal sur Arros...



...les multi-accueils de Saint Elix et Villecomtal sur Arros et l'EHTM de Montaut.



AAG vélo et pédestre Dimanche 5 octobre

Retrouvez les photos sur le site internet
www.cdcaag.fr



Le Projet Éducatif De Territoire

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) a été rédigé. Ce document, à l'initiative de la collectivité s'est construit à travers une démarche partenariale avec les services de l'État concernés (La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Inspection Académique, Caisse d'Allocations Familiales) et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (enseignants, familles, agents, techniciens...). Ce document formalise une démarche permettant aux collectivités de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Un projet partagé

Les concertations initiées depuis octobre 2013 ont permis d'approfondir les réflexions collectives et stimuler la créativité et les bonnes volontés. Ce projet éducatif territorial est partagé par :

- les parents, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants,
- les enseignants, dans le cadre de leur mission de service public,
- les animateurs socio-culturels du territoire à travers les différents projets.

Des parcours éducatifs définis

Ils offrent aux enfants et aux jeunes des expériences à travers des pratiques éducatives, créatives et ludiques, tout en accompagnant l'enfant dans sa construction et celle avec les

autres. Cela permettra l'émergence de compétences et de capacités nouvelles. Les thématiques de ces parcours sont axées sur :

- la citoyenneté,
- l'éveil artistique et culturel,
- les découvertes scientifiques et techniques,
- les activités sportives et les loisirs.

Une évaluation du PEDT sera effectuée à chaque fin d'année scolaire avec pour objectif de faire vivre ce projet, l'adapter, et mesurer l'efficacité du dispositif.

Ce document est consultable à la Communauté de Communes ou sur le site internet.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : TAP

La Communauté de Communes a mis en place depuis la rentrée de septembre 2013 des Temps d'Activités Périscolaires sur l'ensemble des écoles du territoire. Ces temps sont liés à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ils sont encadrés par du personnel qualifié qui tient compte des objectifs de la réforme : la prise en compte du rythme de l'enfant, des enjeux territoriaux, sociaux et éducatifs.

Le service Enfance Jeunesse a élaboré un projet TAP dont l'objectif général est d'accompagner et soutenir l'enfant tout au long de son parcours scolaire afin de :

- susciter son ouverture d'esprit et sa curiosité,
- favoriser son épanouissement moral et physique,
- l'amener à un meilleur vivre ensemble par l'échange, le respect, l'écoute, la cohésion et la vie collective.

Les différents axes du projet éducatif territorial seront déclinés annuellement sous la forme de parcours découverte. Ils seront traités sur chaque secteur (Arros, Astarac Sud, Astarac Nord) durant l'année scolaire.

En complément, des projets mutualisés

avec les écoles seront intégrés dans la planification des activités.

Des moyens humains sont mis en place :

- Un coordonnateur périscolaire qui accompagne les agents et coordonne l'organisation générale du service (réunion d'équipe, plan de formation des agents, lien avec associations et acteurs bénévoles du territoire) et fait le lien avec les familles du territoire sur le secteur périscolaire.
- Un éducateur sportif qui accompagne les agents sur le parcours sport et propose un planning d'activités découvertes.
- Des agents qualifiés ou en cours de qualification (type BAFA) répondant aux

normes d'encadrement en vigueur : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.



Haget : concours de dessin prévention routière.

**Contact : 05 62 66 61 59
Mail : coordination.ej@cdcaag.fr**

Des actions pour l'enfance et la jeunesse

Astarac Arros en Gascogne inscrit sa politique sous le signe de l'attention aux familles et aux enfants. Elle souhaite pérenniser et développer un environnement favorable à la réussite éducative des enfants et des jeunes, via des actions mises en place par les ALAE* et les ALSH*.

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la CAF

La Communauté de Communes signe tous les 3 ans un CEJ avec la CAF, son principal financeur. Le CEJ définit toutes les actions existantes et à venir en direction de la petite enfance (0-6 ans) et de la jeunesse (6-17 ans). Le renouvellement de ce contrat aura lieu en 2015, c'est l'occasion d'étudier et d'adapter le développement des loisirs éducatifs, sportifs et culturels des jeunes. C'est à ce titre que les familles du territoire pourront être sollicitées.

Les objectifs éducatifs du CEJ :

- soutenir la promotion d'activités de loisirs de qualité, les actions facilitant l'apprentissage de la vie sociale et responsabiliser en encourageant la découverte,
- favoriser le développement d'activités accessibles pendant le temps libre pour ceux qui n'y accèdent pas aujourd'hui,
- assurer un encadrement de qualité par des animateurs professionnels accompagnant l'enfant dans ses projets.

ALAE* (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

ALSH* (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Séjour été 2014 dans les Pyrénées avec l'ALSH.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Villecomtal été 2014.

Nouvelle organisation ALAE / Garderies

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire, de maintenir un maillage cohérent du territoire et d'adapter les services aux besoins des familles, une réflexion a été menée concernant l'offre des services périscolaires.

Suite à cette étude, une adaptation des tranches horaires paraissait nécessaire.

En effet, certaines tranches horaires nécessitaient le détachement d'un agent sur des temps non fréquentés, les heures d'accueil ont de ce fait été adaptées. Une démarche de pré-inscription de vacances à vacances a été demandée aux familles afin de mettre en place les normes d'encadrement liées aux besoins réels.

Une adaptation des horaires est envisageable en fonction des besoins, ces derniers seront réexaminés à chaque période.



ALAE Berdoues

Informations complémentaires : Laurent Soriano
Tel : 05 62 66 61 59 coordination.ej@cdcaag.fr
Retrouvez le tableau des horaires : www.cdcaag.fr

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S)

Un service public de proximité pour une politique d'action sociale territoriale

La Communauté de Communes a mis en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) afin d'assurer une politique d'action sociale sur son territoire. Différents services adaptés aux besoins de chacune des problématiques liées à la santé et à la préservation de l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, sont proposés.

Favoriser le maintien à domicile avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et le Service Portage de Repas

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, éviter l'hospitalisation et/ou faciliter le retour à domicile, une quarantaine d'aides à domicile et une infirmière proposent de nombreux services personnalisés. Ils facilitent la vie au quotidien pour mieux vivre à la maison. Plus de 287 usagers sur les trois secteurs (Astarac, Baïses et Arros) sont ainsi accompagnés dans la réalisation des activités ordinaires de la vie quotidienne : entretien du logement et du linge, courses,

préparation des repas, toilette simple, sorties, démarches administratives...

La Communauté de Communes propose par le biais du SAAD, le Service Portage de Repas. Tous les jours, un repas à domicile est livré à plus de 35 personnes. Les prix sont fixés en fonction de l'avis d'imposition avec une participation de la Communauté de Communes. Les repas livrés froids, sont à réchauffer et sont adaptés aux régimes sans sel et/ou sans sucre.

Renseignements par secteur :

Arros : Christelle Fabre et Nathalie Pardon : 05.62.64.24.62

Astarac : Christelle Portespane : 05.62.66.82.35

Baïses : Aurore Hamon : 05.62.66.82.35

Maintenir l'autonomie des personnes en situation de dépendance avec le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a pour mission de prodiguer des soins d'hygiène et de confort et de contribuer à prévenir ou à différer l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement. Ce service s'adresse aux personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, aux adultes

de moins de 60 ans présentant une situation de handicap. Le SSIAD intervient sur le canton de Miélan. En collaboration avec le médecin, les infirmières libérales et sur prescription médicale, les 9 aides soignantes et l'infirmière coordinatrice proposent une prise en charge et un suivi personnalisé.

Renseignements : Isabelle Dutech : 05.62.67.67.50 ou 06.85.40.87.05

Bureau du SSIAD à Montaut : lundi-vendredi 9h-12h et 14h-17h

Mail : cias.ssiad@cdcaag.fr

Assurer un accueil avec l'Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut (EHTM)

Un cadre propice au repos

Ce foyer et lieu d'accueil de jour répond à un double objectif : accueillir temporairement les personnes âgées ou handicapées confrontées à l'isolement rural et assurer le droit au répit des aidants familiaux. Cette résidence offre à ses pensionnaires le calme de la campagne, des chambres inspirées des maisons gasconnes traditionnelles, un espace de vie commune, le tout avec une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Une équipe pluridisciplinaire pour une meilleure prise en charge

Les résidents sont encadrés par une maîtresse de maison ainsi qu'une équipe pluridisciplinaire (infirmières, aides soignants) qui peut être renforcée par des intervenants spécialisés (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure...). Afin de rompre l'isolement et de créer des liens, des animations sont proposées chaque jour : lotos, cartes, spectacles ou ateliers (peinture, cuisine, mémoire, gymnastique douce...) ainsi que des rencontres intergénérationnelles avec les enfants du centre de loisirs et des écoles.

Renseignements :

Lundi-vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Tél : 05.62.64.27.93

Mail : cias.ehtm@cdcaag.fr

Site internet : www.cdcaag.fr



Les enfants de l'école de Sainte Dode chantent et goûtent à l'EHTM



Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut

Le Conseil d'Administration du CIAS intervient autour des services et des sujets liés à l'Action Sociale des services à l'enfance et aux seniors.

Présidente : Céline Salles - **Vice-Présidente :** Annie Bourdallé.

Représentants élus : Christiane Bonnassies, Christian Daujan, Claudine Ladois, Sylvie Lahille, Roselyne Mazzonette, Daniel Pomiès, Raymond Senac, Gérard Tanques.

Représentants associatifs : Virginie Abadie, Sandra Baratgin, Josette Duclos, Jeanine Fourquet, Claudette Lascombes, François Le Ny, Ginette Maestri, Christiane Magnat, Anne Marie Planté.

Les conseillers communautaires d'AAG

AUX AUSSAT

Titulaire : Robert ROSSI
Titulaire : Jean Jacques MAUMUS

BARCUGNAN

Titulaire : Christiane GALAN
Suppléant : Pierre GOURGUES NASSAN

BAZUGUES

Titulaire : Jean-Noël JAMMET
Suppléante : Jacqueline RONCALEZ

BECCAS

Titulaire : Francis DUFFAU
Suppléant : Alain RIMBOD VORZET

BELLOC SAINT CLAMENS

Titulaire : Claudine LADOIS
Suppléante : Corinne ESTAQUE

BERDOUES

Titulaire : Raymond SENAC
Titulaire : Jean François DOZ
Titulaire : Michel BOUE

BETPLAN

Titulaire : Gérard TANQUES
Suppléant : Daniel VERGNE

CASTEX

Titulaire : Robert SASSOLI
Suppléant : Éric VERGEZ

CLERMONT POUYGUILLES

Titulaire : Francis DUPOUEY
Suppléant : Serge DUCAY

DUFFORT

Titulaire : Gérard FAUQUE
Suppléante : Evelyne CAMBOURS

ESTAMPES

Titulaire : Claude RICAUD
Suppléant : Christian ABADIE

HAGET

Titulaire : Jean-Marc CASTAY
Titulaire : Sylvette DUPEROIR

IDRAC RESPAILLES

Titulaire : Mireille ULIAN
Titulaire : Patrick TARAN

LABEJAN

Titulaire : Sylvie LAHILLE
Titulaire : François THIROT

LAGARDE HACHAN

Titulaire : Monique NOGUES
Suppléante : Caroline ADER

LAGUIAN MAZOUS

Titulaire : Jean-Claude DAZET
Titulaire : Michel BARRAGUE

LOUBERSAN

Titulaire : Philippe BARON
Suppléant : Marc SEMEZIES

MALABAT

Titulaire : Céline SALLES
Suppléant : Patrick BAROZZI

MANAS BASTANOUS

Titulaire : Michel DONEYS
Suppléant : Frédéric DESPAUX

MIRAMONT D'ASTARAC

Titulaire : Christian FALCETO
Titulaire : Roselyne MAZZONETTE

MONCASSIN

Titulaire : Jean-Claude VERDIER
Suppléant : Robert RUMEAU

MONT DE MARRAST

Titulaire : Jean-Claude LABORIE
Suppléante : Christiane BONNEAU

MONTAUT D'ASTARAC

Titulaire : Christian DAUJAN
Suppléante : Pascale BARTHE

MONTEGUT ARROS

Titulaire : Michèle COUSSE
Titulaire : Bernard CASET

PONSAMPERE

Titulaire : Laurence SORIANO
Suppléant : Pascal DUPUY

SADEILLAN

Titulaire : Jean-François DAUBIAN
Suppléante : Françoise MATHARAN

SAINT ELIX THEUX

Titulaire : Jean-Michel LAFFITTE
Suppléant : Gérard SABATHIER

SAINT MARTIN

Titulaire : Daniel POMIES
Titulaire : Jasmine PUCH NEDELLEC
Titulaire : Jean-Franco TECHER

SAINT MEDARD

Titulaire : Annie BOURDALLE
Titulaire : David JOVE

SAINT MICHEL

Titulaire : Thérèse BOURGES
Titulaire : Fabien GOUZENNE

SAINT OST

Titulaire : Christian VERDIER
Suppléante : Isabelle PIQUE

SAINTE AURENCE CAZAUX

Titulaire : Jean-Marc LE MAO
Suppléant : Jean CAZALAS

SAINTE DODE

Titulaire : Hervé TUJAGUE
Titulaire : Paulette TUJAGUE

SARRAGUZAN

Titulaire : Jacques BERNICHAN
Suppléante : Brigitte SENAC

SAUVIAC

Titulaire : Patrick DUCOMBS
Suppléante : Magali DESPAUX

VILLECOMTAL SUR ARROS

Titulaire : André DANOS
Titulaire : Martial SAINT SUPERY
Titulaire : Bernard SARRELABOUT
Titulaire : Christiane BONNASSIES

VIOZAN

Titulaire : Jean-François ABADIE
Suppléant : Jean-Claude BAQUE



POUR EN SAVOIR +

Le bureau d'Astarac Arros en Gascogne est composé du premier titulaire de chaque commune.

www.cdcaag.fr

Une équipe communautaire mobilisée et dynamique

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne est administrée par un Conseil Communautaire constitué de 54 membres titulaires et 24 suppléants. Le Conseil élit en son sein un Président et des Vice-Présidents.

Présidente : Céline SALLES

Vice-Présidents :

Annie BOURDALLE, chargée de l'administration générale, des finances et de la communication.

Robert SASSOLI, chargé du développement économique.

Michel DONEYS, chargé des affaires scolaires et de la restauration.

Claudine LADOIS, chargée du service à l'enfance.

Christian DAUJAN, chargé des services aux seniors.

Gérard FAUQUE, chargé de l'aménagement territorial.

Patrick DUCOMBS, chargé du patrimoine, du tourisme et de la vie associative.

L'équipe administrative de la Communauté de Communes AAG

Éric FEBVRE, Directeur Général des Services.

Karl VERANEN, Directeur Général Adjoint, chargé de la Coordination Inter-Services.

Myriam PRIVAT, Directrice Générale Adjointe, chargée de l'Action Sociale.

Coralie PERES, Assistante de Direction, chargée de l'Information et de la Communication.

L'équipe communautaire de gauche à droite



**Karl VERANEN - Coralie PERES - Michel DONEYS - Céline SALLES - Eric FEBVRE - Annie BOURDALLE - Robert SASSOLI
Christian DAUJAN - Patrick DUCOMBS - Claudine LADOIS - Excusés : Gérard FAUQUE - Myriam PRIVAT**



Siège

19 Avenue de Gascogne 32730 Villecomtal-sur-Arros

Tel : 05.62.64.84.51 e-mail : contact@cdcaag.fr

Antenne

La Gravière 32300 Idrac-Respaillès

Tel : 05.62.59.04.48

Site internet

www.cdcaag.fr